

## LE G20 AGRICOLE

par Pierre Henri **Texier**<sup>1</sup>,

La volatilité des prix agricoles est due essentiellement aux fragiles écarts entre les quantités produites et les quantités demandées. Ceci nécessite :

- **l'accroissement de la production agricole** tant dans les pays déficitaires que dans les pays exportateurs. Ce qui amène à **réintroduire les préoccupations agricoles dans les politiques publiques** nationales et internationales.
- La maîtrise des variations excessives des prix agricoles qui conduit à :
  - la réhabilitation des **politiques de stockage** par la mise en place de nouvelles méthodes de financement,
  - l'amélioration de la **transparence**
    - des marchés physiques : état des emblavements, des stocks, des rendements.
    - des marchés financiers : état des positions ouvertes, des OTC,
  - l'examen de politiques d'effacement de demandes : bio carburants, alimentation du bétail...
- la maîtrise des fluctuations normales des prix agricoles qui rend nécessaire
  - la mise en place d'instruments privés et publics reposant sur le **principe de lissage**,
  - le maintien de **filets de sécurité** (prix d'intervention, stockages d'urgence, aide à la consommation des plus démunis...).

Enfin, vues la complexité et la multiplicité des structures en charge des mécanismes agricoles, le thème de la **gouvernance agricole** sera posé :

« La France souhaite lancer, dès cette année une base de données agricoles baptisée JADI qui rassemblerait des chiffres fiables et à jour sur la production, les stocks, la demande et les exportations dans les États membres. New Delhi, Pékin, Moscou, sont intéressés par ce système. », B. Le Maire (mars 2011).

---

<sup>1</sup> Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, a été un des trois rédacteurs du rapport IGF/CGAAER préparatoire au G20 agriculture .